



## Changement de nom de famille (abandon du père)

-----  
Par MeganeHM

Bonjour,

La question a été posée mainte et mainte fois, mais jamais la même réponse. J'aimerais avoir des renseignements au sujet non seulement du changement de nom mais aussi de ce dont j'ai entendu parlé c'est à dire désaveu de paternité, etc.

Mon père m'a reconnu (je me demande encore pourquoi) à ma naissance. Il n'a jamais été présent, volé notre argent, laissé dans les dettes ma mère et moi. Il apparaissait quelques fois dans l'année, des fois non.

De plus, il s'est remarié et a eu d'autres enfants sans nous le dire entre temps.

Il nous a laissé beaucoup de peines, de colère, de dettes.

Sa famille nous a aussi laissé. Je n'ai aucun contact avec qui que ce soit dans cette famille. Porter ce nom m'est de plus en plus difficile. Petite, je ne comprenais pas tout, maintenant je déteste porter son nom. J'ai pris le nom de ma mère en nom d'usage, mais son nom reste mon "vrai" nom de famille, et je suis obligée de donner celui là.

Je n'ai ni envie de porter son nom toute ma vie (même marié, il resterait mon "nom de jeune fille"), ni être reliée encore à lui, ni devoir payer quoi que ce soit pour lui plus tard, car c'est un joueur compulsif qui a beaucoup de dettes.

Ma mère m'a élevé seule avec mes grands parents, c'est leur nom que je veux porter car c'est eux ma seule famille.

J'ai lu que pour un désaveu de paternité il fallait forcément qu'il ne soit pas mon père biologique, ici malheureusement c'est le cas. Et j'ai lu que pour un changement de nom, il fallait un motif légitime soit le nom est difficile à porter etc.

Quelqu'un aurait-il été dans ce cas, ou aurait-il des informations pour moi?

Merci beaucoup de m'avoir lu.